



## FICHE DE POSTE N°8

### COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

#### Rôle de la commission :

- Promouvoir et mettre en place des actions de développement durable au sein du Comité et des clubs

#### Activités de la commission :

- Elaborer et mettre à jour la charte développement durable du Comité
- Faire signer la charte par les clubs du département
- Mettre en place les actions de développement durable au niveau du Comité
- Assister les clubs dans la mise en place de leurs actions de développement durable
- Trouver d'autres axes de travail sur le développement durable

#### Présidence de la commission :

- Secrétaire Général adjoint

#### Facteur clefs de succès :

- Des actions concrètes de développement durable au sein de tous les clubs du département et du Comité

#### Exigences vis-à-vis des membres de la commission:

- Etre licencié dans un club ou avoir une licence Comité
- Avoir 16 ans
- Avoir si possible occupé un poste de dirigeant d'une association et avoir des connaissances en badminton
- Être élu au comité directeur

#### Dépend de :

Secrétaire général adjoint

#### Intérim assuré par :

Secrétaire général adjoint

#### Participe aux réunions du bureau :

non

#### Participe aux réunions du Comité Directeur :

oui

#### Participe aux réunions des Présidents de club :

non

#### Participe aux réunions des responsables jeunes :

non

#### Participe aux réunions des capitaines d'équipes :

non